

## AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 22 Septembre 2017 à 20 h 45, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

### ORDRE DU JOUR

#### CONSEIL MUNICIPAL

1. Régime des délégations.
2. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
3. Décision modificative n° 3 du budget communal.
4. Bons d'achat pour les lauréats du concours des balcons fleuris.
5. Bons d'achat offerts à Miss Fleurs 2017 et ses deux dauphines.
6. Réversion d'une partie de la recette de la soirée Miss Fleurs 2017.
7. POCTEFA : ROYAUME DE L'ANETO EFA106/15 : Prise en charge des frais de transport des échanges scolaires avec les écoles de Benasque et du Val d'Aran et la conception d'une websérie dans le cadre du festival du film de Benasque.
8. Demande de subvention à la DRAC pour les vitrines de l'église.
9. Délibération d'intention pour le « FESTIVAL DES CREATIONS TELEVISUELLES DE LUCHON », édition 2018.
10. Convention de mise à disposition d'un service de la communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises à la commune de Bagnères de Luchon, (ALSH).
11. Sécurisation de l'approvisionnement en eau minérale – Acceptation d'une offre de concours.
12. Refuge de Vénasque, don du Club Alpin Français (CAF).
13. Révision allégée du PLU pour la création d'un STECAL au port de Vénasque : construction d'un nouveau refuge par le Club Alpin Français.
14. Casino Municipal de Bagnères de Luchon – Enquête Commodo et Incommodo relative à l'ouverture du Casino – Avis définitif du Conseil Municipal.
15. Convention pour la création d'un havre de paix pour le DESMAN des PYRENEES.
16. Convention pour autorisation de travaux en rivière (conservation des populations de DESMAN).
17. Convention d'occupation précaire entre EQOS ENERGIE et la commune de Bagnères de Luchon.
18. Questions diverses.

#### CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES THERMES DE LUCHON

1. Régime des délégations.
2. Décision modificative n° 2.
3. Convention relative à la répartition des charges relatives aux salons SPA, Thalasso et Cures Thermales 2017 entre la régie des Thermes de Luchon et la régie Luchon Forme et Bien-Etre.
4. Questions diverses.

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'EHPAD « ERA CASO »**

1. Convention de financement de formation avec le CRFPFD : « gestion financière et budgétaire pluriannuelle ».
2. Convention de formation professionnelle continue avec l'école de sophrologie caycedienne de Haute-Garonne.
3. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 12 septembre 2017,  
Le Maire,  
Louis FERRE.

